

➤ PUBLICATION

EMBALLAGES CERTIFIES POUR LE TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES : LE GUIDE PRATIQUE

I. EMBALLAGES CERTIFIÉS MATIÈRES DANGEREUSES

Bien choisir des emballages certifiés matières dangereuses pour leur transport est un aspect crucial et complexe de la logistique moderne, impliquant une multitude de facteurs tels que la réglementation, la sécurité, l'environnement et la technologie. L'importance de cette activité est renforcée par le rôle qu'elle joue dans le maintien de notre mode de vie quotidien, depuis le carburant qui alimente nos véhicules jusqu'aux produits chimiques nécessaires aux diverses industries.

Ce guide pratique a été conçu pour offrir une vue la plus complète et détaillée possible sur les divers aspects du transport de matières dangereuses. Il vise à éduquer, informer et guider les professionnels fabriquant ou utilisant des matières dangereuses ou des substances sensibles, les spécialistes de la logistique, les entreprises de transport, et toute autre partie prenante impliquée dans ce processus complexe.



Image générée par IA

COMPRENDRE LES COMPLEXITÉS DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

Les fondamentaux du transport des matières dangereuses :

Cette section explore les définitions des matières dangereuses, les réglementations internationales et nationales les encadrant, et les responsabilités des différents acteurs impliqués. Une attention particulière sera accordée à l'identification et à la classification des matières dangereuses, essentielles à maîtriser pour leur manipulation et transport sécurisés.

Les emballages homologués :

Nous détaillerons les types d'emballages utilisés pour le transport de matières dangereuses, en mettant un accent particulier sur les solutions en aluminium, notre secteur d'expertise. Cette partie abordera les avantages, les spécifications et les normes relatives à ces emballages, soulignant pourquoi et comment ils assurent une sécurité optimale.

Tests et certification :

Ici, nous discuterons des processus de tests et de certification des emballages, essentiels pour garantir la conformité aux normes de sécurité. Un focus sera mis sur la lecture et la compréhension des numéros ONU, un aspect crucial pour assurer le respect des normes réglementaires.

Tournaire et ses solutions innovantes :

En conclusion, nous présenterons Tournaire, un leader dans le domaine des solutions d'emballage en aluminium. Nous explorerons comment Tournaire intègre l'innovation, la performance, la durabilité, l'assistance, et une présence globale dans ses produits et services.

À travers ce guide, nous espérons non seulement fournir des informations essentielles mais aussi promouvoir les meilleures pratiques, contribuant ainsi à une industrie du transport des matières dangereuses plus sûre et plus responsable. Cet article ne se substitue en aucun cas ni aux règles internes propres à l'entreprise ni aux réglementations locales, régionales ou internationales qui ont seules forces de loi. Ce guide n'est fourni qu'à titre d'information et ne saurait engager la responsabilité de Tournaire.

II. LES FONDAMENTAUX DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

DÉFINITIONS ET RÉGLEMENTATIONS

Le transport des matières dangereuses est un aspect vital de l'industrie moderne, impactant un grand nombre d'industries, de la production d'énergie à la fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques. Ces matériaux, en raison de leurs propriétés intrinsèquement sensibles, requièrent des mesures de sécurité rigoureuses édictées par les règlements nationaux ou internationaux, notamment pour leur stockage et transport. Cette section décrit les matières dangereuses, leur catégorisation, leur rôle dans l'industrie, et l'importance de leur sécurisation pendant le transport.

Qu'est-ce qu'une matière dangereuse ?

Une matière dangereuse est toute substance susceptible de présenter un risque significatif pour la santé, la sécurité ou l'environnement lorsqu'elle n'est pas manipulée ou transportée correctement. Ces substances peuvent être classées en différentes catégories basées sur leur nature et le type de danger qu'elles présentent. Les catégories incluent des substances explosives, inflammables, toxiques, corrosives, radioactives, entre autres. Ces classifications sont essentielles pour déterminer les mesures de sécurité et les protocoles de transport appropriés.

Rôle des matières dangereuses dans l'industrie

Les matières dangereuses jouent un rôle crucial dans une multitude d'industries. Par exemple, les produits chimiques utilisés dans la fabrication de médicaments sont souvent classés comme dangereux en raison de leur toxicité lorsqu'ils sont concentrés notamment. De même, les industries pétrolière et gazière dépendent du transport sécurisé de substances inflammables et explosives ou encore les batteries au lithium, largement utilisées dans les appareils électroniques et véhicules, sont un autre exemple de matériaux dangereux en raison de leur potentiel d'inflammation spontanée.

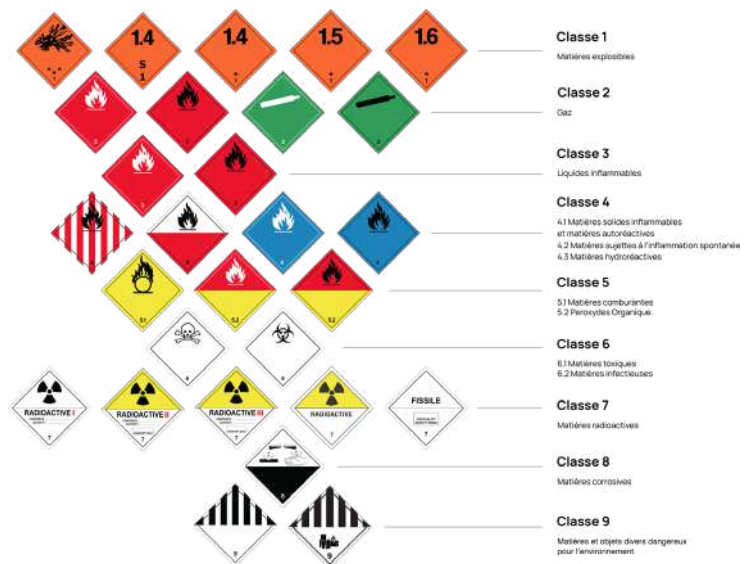


Image libre de droits

Importance du transport sûr

Le transport de ces matériaux pose des défis uniques et exige un haut degré de responsabilité ainsi qu'une organisation Qualité rigoureuse pour assurer la conformité réglementaire. Un transport inadéquat peut entraîner des accidents graves, des dommages environnementaux et des pertes économiques importantes. Par conséquent, il est impératif de suivre des normes strictes, comme celles établies par l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et ceux édictés par d'autres organismes réglementaires nationaux ou mondiaux.

La sécurité dans le transport de matières dangereuses ne se limite pas à la prévention des accidents. Elle englobe également la protection des travailleurs, des communautés avoisinantes et de l'environnement. Cela comprend des pratiques telles que la formation adéquate du personnel, l'utilisation d'emballages spéciaux homologués, le respect des limites de quantité de transport et l'application de procédures d'urgence en cas d'incident.

En résumé, les matières sensibles ou dangereuses sont omniprésentes dans l'industrie moderne, et leur transport sécurisé est crucial pour la prévention des accidents et la protection de l'environnement. Cette réalité souligne l'importance de comprendre les fondamentaux du transport des matières dangereuses.

RÉGLEMENTATIONS CLÉS EN MATIÈRE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le transport des matières dangereuses est encadré par des réglementations strictes à l'échelle internationale (ONU), régionale (CE) ou nationale. Ces normes sont cruciales pour assurer la sécurité des personnes, la protection de l'environnement et la prévention des risques associés au transport de ces substances. Dans cette section, nous examinerons les principales réglementations qui régissent ce domaine, en mettant l'accent sur l'ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route) et d'autres cadres réglementaires pertinents.

L'ADR : un standard international

L'ADR créé en 1957 mis à jour en 2023 est un accord principalement européen (50 pays signataires) qui établit des directives internationales pour le transport des matières dangereuses par route. Il vise à harmoniser les règles de sécurité pour le transport de ces substances à travers les pays membres, assurant ainsi une uniformité des pratiques et une réduction des risques d'accidents. On peut trouver plus d'informations sur le site de l'ONU / UNECE qui regroupe les différents règlements.

- **Classification des matières dangereuses** : L'ADR définit 9 différentes classes de matières dangereuses, allant des explosifs aux matières radioactives. Cette classification est essentielle pour déterminer les mesures de sécurité adéquates.
- **Exigences en matière d'emballage et d'étiquetage** : L'ADR prescrit des normes spécifiques pour l'emballage et l'étiquetage des matières dangereuses, garantissant que les risques sont clairement communiqués et que les emballages sont résistants et sécurisés.
- **Formation du personnel** : L'accord insiste sur la formation adéquate des conducteurs et de tout le personnel impliqué dans le transport et la manipulation des matières dangereuses, incluant la sensibilisation aux risques et la connaissance des procédures d'urgence.
- **Documentation et procédures de transport** : L'ADR exige que des documents détaillés accompagnent le transport de matières dangereuses, décrivant la nature des marchandises, les mesures de précaution et les informations de contact en cas d'urgence.

Autres Réglementations Nationales et Internationales

En plus de l'ADR, plusieurs autres accords ou organismes réglementaires jouent un rôle important dans le contrôle du transport de matières dangereuses en voici quelques-uns :

- **RID** (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses) : Similaire à l'ADR mais spécifique au transport ferroviaire.
- **IMDG** (Code maritime international des marchandises dangereuses) : Réglemente le transport de matières dangereuses par voie maritime.
- **IATA et OACI pour le transport aérien** : Ces organismes établissent les normes pour le transport de matières dangereuses par voie aérienne.
- **Réglementations nationales** : Chaque pays peut avoir ses propres lois et règlements qui complètent ou renforcent les standards internationaux comme l'ADR : anciennement DOT aux USA par exemple.

Impact sur la sécurité et la prévention des risques

L'application stricte de ces réglementations a un impact significatif sur la sécurité du transport des matières dangereuses. En établissant des normes claires et uniformes, elles aident à prévenir les accidents et les incidents, tout en assurant la protection des travailleurs, du public et de l'environnement. De plus, elles facilitent le commerce international en fournissant un cadre commun pour le transport transfrontalier de ces substances.



Image libre de droits

En conclusion, les réglementations comme l'ADR jouent un rôle crucial dans la sécurisation du transport des matières dangereuses. Elles sont la pierre angulaire d'un système de transport mondial et local plus sûr et plus responsable, essentiel pour la gestion efficace, la manutention et le transport sécurisés de ces matériaux à haut risque.

CLASSIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

La classification des matières dangereuses est un élément clé dans la gestion du risque associé à leur transport. Elle permet d'identifier rapidement la nature des dangers et de prendre les mesures de prévention et d'intervention appropriées. Les différentes classes définissent des catégories de risques spécifiques, guidant ainsi les décisions en matière d'emballage, de stockage, de transport et de manipulation de ces substances.

Classe 1 : matières et objets explosibles

Définition : Substances, dérivés de substances ou combinaisons de substances qui, par une réaction chimique, peuvent libérer des gaz à une vitesse, une pression et une température élevées, engendrant un risque d'explosion. Ces matières nécessitent des emballages spécifiques pour minimiser les risques. Sous-classes : Risque d'explosion de masse. Projection dangereuse sans risque d'explosion de masse. Risque d'incendie avec un effet de souffle ou projection mineur.



Classe 2 : gaz

Définition : Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression, présentant divers risques en fonction de leur inflammabilité, toxicité ou asphyxie. Sous-classes : Gaz inflammables pouvant s'enflammer rapidement. Gaz non inflammables, non toxiques mais pouvant causer asphyxie. Gaz toxiques pouvant entraîner des effets graves sur la santé.



Classe 3 : liquides inflammables

Définition : Liquides ou mélanges libérant des vapeurs inflammables à des températures inférieures à 60°C, représentant un risque d'incendie.



Classe 4 : matières solides inflammables et dangereuses au contact de l'eau

Sous-classes : Matières Solides Inflammables : Il s'agit de substances solides qui, en conditions normales, sont susceptibles de s'enflammer facilement après un court contact avec une source d'ignition et qui continuent de se consumer après éloignement de la source d'ignition. Matières sujettes à l'Inflammation Spontanée : Ce sont des substances qui peuvent s'enflammer spontanément. Matières qui, au Contact de l'Eau, Dégagent des Gaz Inflammables : Ce sont des substances qui, par réaction avec l'eau, sont capables de libérer des gaz inflammables.



Classe 5 : matières comburantes et peroxydes organiques

Sous-classes : Matières Comburantes : Ces substances peuvent provoquer ou intensifier un incendie par libération d'oxygène. Elles peuvent également réagir violemment avec d'autres substances, notamment inflammables. Peroxydes Organiques : Généralement des composés organiques contenant la structure bivalent -O-O-. Ils sont thermiquement instables et peuvent subir une décomposition exothermique auto-accélérée. Certains peuvent être sensibles aux chocs ou à la friction.



Classe 6 : matières toxiques et infectieuses

Sous-classes : Matières Toxiques : Ces substances sont susceptibles de provoquer des effets aigus ou chroniques, voire la mort, lorsqu'elles sont ingérées, inhalées ou entrent en contact avec la peau. Matières Infectieuses : Ce sont des substances contenant des pathogènes (bactéries, virus, parasites, champignons) susceptibles de provoquer des maladies chez l'homme ou l'animal.



Classe 7 : matières radioactives

Définition : Contenant des radionucléides dont la concentration ou l'activité dépasse les niveaux d'exemption.



Classe 8 : matières corrosives

Définition : Peuvent causer des dommages sévères aux tissus vivants et corroder les métaux.



Classe 9 : matières et objets dangereux divers

Définition : Matières et objets présentant divers risques qui ne correspondent pas aux critères des autres classes.



IMPORTANCE DE LA CLASSIFICATION POUR LA SÉCURITÉ

La classification précise des matières dangereuses joue un rôle crucial dans la prévention des accidents et incidents. Elle influence directement les méthodes de préparation, d'emballage et de transport, ainsi que les procédures d'urgence en cas d'incident. La compréhension et le respect de cette classification sont essentiels pour tous les acteurs impliqués dans la chaîne de transport des matières dangereuses.

III. EMBALLAGES CERTIFIÉS POUR MATIÈRES DANGEREUSES

Le transport sécurisé des matières dangereuses nécessite l'utilisation d'emballages homologués conçus spécifiquement pour minimiser les risques associés à ces substances. Il est possible d'homologuer des substances de différente nature : solides ou liquides dans les 9 classes de matières dangereuses.

TYPES D'EMBALLAGES CERTIFIÉS

Emballages de Type A :

Ces emballages sont principalement utilisés pour le transport de matières radioactives qui ne génèrent pas une quantité importante de chaleur. Selon les spécifications de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ils sont conçus pour résister à des conditions de transport normales sans libérer de contenu radioactif.

Emballages de Type B :

Ils sont destinés à contenir des matières radioactives plus dangereuses, comme celles utilisées dans les réacteurs nucléaires. Ces emballages sont conçus pour résister à des accidents graves pendant le transport, y compris les incendies, les immersions sous l'eau et les chutes. La réglementation de l'AIEA stipule des critères stricts pour leur conception et leur test.

Emballages de Type C :

Spécifiquement conçus pour le transport aérien, ces emballages sont utilisés pour des matières radioactives hautement actives. Ils doivent répondre à des exigences extrêmement rigoureuses, y compris la capacité de résister à des pressions élevées et à des températures extrêmes.

Fûts, jerricans et conteneurs IBC :

Ces emballages polyvalents sont utilisés pour diverses classes de matières dangereuses. Leur conception varie en fonction de la nature du contenu – les fûts pour liquides, les jerricans pour les petits volumes et les conteneurs IBC pour les volumes plus importants. Ils sont choisis en fonction de leur matériau, capacité, et résistance aux conditions de transport.

Emballages en aluminium :

L'aluminium offre des avantages uniques pour le transport des matières dangereuses. Il est solide, léger, résistant à la corrosion et assure une excellente étanchéité et intégrité du contenant. Ces caractéristiques rendent les emballages en aluminium idéaux pour un large éventail de matières dangereuses, des liquides inflammables aux substances corrosives.

NORMES ET HOMOLOGATION DES EMBALLAGES POUR MATIÈRES DANGEREUSES

Choix et adaptation des emballages

Le choix de l'emballage pour matières dangereuses est guidé par les flux de marchandises, le type de produit à conditionner et son usage final. Selon les besoins, différents types d'emballages et d'homologation sont utilisés. Par exemple, le Vrac Chimique nécessite des Grands Récipients pour le Vrac (GRV) de 1000L qui voyagent sans suremballage avec des homologations de type "emballage unitaire", tandis que les produits finis sont souvent conditionnés pour leur transport dans des "emballages combinés" par exemple des flacons métalliques, eux-mêmes placés dans des cartons pour le transport. Dans ce dernier cas, c'est l'ensemble "carton et bidon" qui est homologué.

L'homologation "unitaire" nécessite des critères de performance plus élevés. Récemment, pour les produits sensibles et les emballages de taille moyenne, il est courant de devoir obtenir à la fois l'homologation unitaire et combinée, même si ces emballages sont toujours transportés dans des cartons. Cette double certification est considérée comme une garantie de sécurité, en particulier à la fin de la chaîne logistique, ce qui constitue un argument de vente convaincant.

Chaque industrie, particulièrement dans les secteurs de la chimie et de la pharmacie, intègre la réglementation du Transport des Marchandises Dangereuses (TMD) dans le cahier des charges de l'emballage, nécessitant une expertise constante et fiable et des fournisseurs certifiés.

Tests et certifications des emballages

Les emballages destinés au transport des matières dangereuses mais aussi les fabricants d'emballages sont soumis à un processus de certification rigoureux pour assurer la conformité aux normes internationales de sécurité. Ces 2 processus sont essentiels pour garantir que ces emballages puissent résister aux défis et aux contraintes des environnements de transport, sans compromettre la sécurité des personnes et de l'environnement. Seuls les organismes officiellement reconnus par l'État peuvent délivrer les Certificats d'Agrément, indispensables pour le transport des marchandises dangereuses et pour effectuer des audits auprès des détenteurs de ces certificats. Il est crucial de s'assurer, lors de l'achat et de la commercialisation d'emballages homologués, que les Certificats d'Agrément sont valides et à jour.



Crédit photo : Tournaire

Pour commencer, chaque emballage est évalué pour sa résistance à la chute, son étanchéité et sa capacité à supporter la pression. Ces tests sont d'une importance capitale, surtout pour les emballages en aluminium, choisis pour leur légèreté et leur résistance à la corrosion, qui sont fréquemment utilisés dans le transport de matières dangereuses.

Avant les tests, un choix judicieux des types et tailles d'emballages et de suremballages est effectué en fonction du flux et du type de matière dangereuse à transporter (solide, liquide, gaz). Ce choix dépend aussi de la classification du produit conditionné et de son utilisation finale. L'éventail d'emballages et suremballages est immense : pour le transport en vrac, on retrouve souvent les Grands Récipients pour le Vrac (GRV) comme la caisse palette de 1000L, mais aussi les fûts métalliques de 30L à 200L, et enfin pour les flux de taille plus réduite de matières sensibles des bidons et bouteilles en aluminium de 5L à 32L. Pour les produits finis, des emballages de taille plus réduite sont utilisés comme les bouteilles et flacons métalliques pouvant être regroupés dans des cartons pour les protéger pendant le transport.

Une étape clé du processus est la détermination du code ONU pour chaque composant chimique du produit. Ces codes se trouvent dans des tableaux à l'intérieur de l'ADR et autres règlements. Ils définissent les contraintes associées au produit et son groupe de danger :

- Groupe I : Matières très dangereuses
- Groupe II : Matières moyennement dangereuses
- Groupe III : Matières faiblement dangereuses

En France, les laboratoires agréés tels que APAVE, BVT, LNE et LEREM, jouent un rôle déterminant dans la certification des emballages. Une liste des organismes agréés peut être consultée sur le site du ministère de l'Écologie. Seuls ces laboratoires agréés sont en mesure d'émettre les Attestation de Conformité et Certificats d'Agrément ONU qui sont reconnus mondialement.

Une fois les tests réussis, un Certificat d'Agrément avec son numéro ONU unique est attribué à l'emballage unitaire ou combiné, précisant matériaux, types et composants d'emballages, mode d'assemblage, groupe de danger, densité et pression maximales autorisées, ainsi que d'autres informations techniques cruciales. Ce Certificat et le numéro ONU sont une garantie de conformité et de fiabilité pour les utilisateurs finaux, les transporteurs et les autorités de chaque pays traversé.

Le processus de certification et le respect des instructions figurant dans le Certificat d'Agrément permettent de s'assurer que les emballages utilisés pour le transport des matières dangereuses sont adéquats pour leur contenu et leur mode de transport, réduisant ainsi les risques d'accidents ou de contaminations pendant le transport. Il est essentiel que ces procédures soient suivies rigoureusement pour maintenir les normes de sécurité élevées requises dans le domaine du transport des matières dangereuses.

Ce processus de certification des emballages et des fournisseurs d'emballages garantit que les emballages répondent non seulement aux exigences de sécurité mais aussi aux besoins spécifiques des industries qui dépendent de ces matières pour leurs opérations quotidiennes.

Le renouvellement des certifications ONU est une étape indispensable pour assurer la conformité des emballages dédiés au transport de matières dangereuses. Ces certifications, généralement valables pour une période de cinq ans, doivent être renouvelées pour garantir l'adhésion aux normes de sécurité les plus récentes. Ce processus implique des tests périodiques et une réévaluation des emballages pour confirmer leur résistance et leur intégrité. Ce suivi régulier est essentiel pour maintenir les standards de qualité et de sécurité, et pour s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires du secteur.

Comprendre les numéros ONU

Après les tests, les laboratoires attribuent un numéro ONU sur le Certificat d'Agrément qui doit figurer accompagné des pictogrammes de danger sur l'emballage primaire pour l'homologation unitaire et sur le carton de regroupement pour l'emballage combiné. Ce numéro codifie des informations essentielles, qu'il est important de connaître et maîtriser en détail pour s'assurer de leur conformité avec le produit transporté.



Crédit photo : Tournaire

Par exemple, dans le cas ci-dessus à côté du logo UN (ONU) figure l'identification "1B1/Y1,2/250/21/F/BVT 202121/TOU." doit être déchiffré comme suit :

- Le type d'emballage (ex. : 1B1 pour un emballage en aluminium à ouverture partielle),
- Le groupe de danger (X pour les groupes I, II, ou III ; Y pour les groupes II et III ; Z pour le groupe III uniquement),
- La densité ici 1.2 ou la masse maximale du produit homologué pour les homologations de produits solides,
- La pression d'épreuve en kPa – ici 250 soit 2.5 bar,
- L'année de fabrication- ici 2021,
- Le pays de fabrication ici F pour France,
- L'identification du laboratoire ici BVT ayant effectué les tests et le numéro du rapport,
- L'identification du fabricant- ici "Tou" pour Tournaire.

Chaque segment de ce numéro fournit donc des informations essentielles sur les limites physiques du produit à emballer et sur la conformité des emballages, garantissant ainsi un transport sûr et réglementaire des matières dangereuses.

QUEL PARTENAIRE POUR LE TRANSPORT DE VOS MATIÈRES DANGEREUSES ?

Le transport de matières dangereuses est un domaine exigeant qui requiert des partenaires hautement qualifiés, et certifiés par les organismes gouvernementaux donc, capables de maîtriser les contraintes techniques et réglementaires spécifiques à ce secteur. Ces partenaires doivent avoir une connaissance approfondie des divers types d'emballages et de suremballages, ainsi que des produits transportés, et rester constamment à jour avec les réglementations ONU et ADR, voire les devancer lors d'évolutions majeures.

Lors du choix d'un fournisseur pour les emballages de matières dangereuses, vous pouvez opter pour un fabricant ou un distributeur, selon vos besoins spécifiques. Un distributeur offre une gamme variée d'emballages homologués en stock et fournit les certificats d'agrément nécessaires, assurant la validité et la conformité des emballages utilisés.

Les fabricants, avec leur expertise technique poussée, sont fortement enracinés dans l'industrie grâce à leur longue expérience ou à leur spécialisation dans des catégories spécifiques d'emballages et de matériaux. Ces experts proposent un éventail étendu d'emballages certifiés tout en développant des solutions sur mesure pour satisfaire des exigences particulières. Grâce à leur profonde connaissance des normes actuelles et émergentes, ces fabricants ne se contentent pas de suivre les réglementations : ils les anticipent, permettant ainsi une adaptation proactive aux évolutions du secteur. Cette capacité d'anticipation est renforcée par des contrôles réguliers effectués par des organismes accrédités et des audits de clients, assurant une adhésion rigoureuse aux plus hauts standards de qualité et de sécurité.

IV. TOURNAIRE – LEADER EN SOLUTIONS D'EMBALLAGE CERTIFIÉS EN ALUMINIUM POUR LES MATIÈRES DANGEREUSES

Notre histoire et notre expérience

Tournaire, entreprise établie depuis 1833, est reconnue pour son expertise en solutions d'emballage en aluminium, particulièrement dans le transport de matières dangereuses. L'innovation, au cœur de leur stratégie, se reflète dans leur approche avant-gardiste du formage de métal et du traitement de surface. Cette expertise technique permet de développer des emballages répondant aux exigences rigoureuses de sécurité et de performance.

La réputation de Tournaire repose sur son engagement envers l'excellence et la qualité, incarné par ses solutions d'emballage développées en interne, incluant à la fois bidons et bouchons, ce qui garantit un niveau de performance inégalable. Les emballages en aluminium monobloc, conçus pour être légers et résistants, offrent une solution optimale pour le transport sécurisé de matières dangereuses. Cette approche intégrée minimise efficacement les risques de fuite ou de contamination, assurant une sécurité accrue et une intégrité exceptionnelle des contenus transportés.



Crédit photo : Tournaire

Notre engagement

L'engagement de Tournaire envers la durabilité et la responsabilité sociale est profondément ancré dans ses opérations. La protection des personnes et des produits est au cœur de cette démarche, reconnaissant que sécuriser les matières dangereuses contribue directement à la protection de l'environnement. Ce faisant, Tournaire œuvre non seulement pour la sécurité immédiate mais aussi pour la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Le service clientèle de Tournaire se distingue par son excellence, offrant une assistance exhaustive qui va de la sélection des matériaux jusqu'au soutien réglementaire, en passant par les tests de compatibilité. Doté d'un laboratoire interne, Tournaire réalise des tests réguliers sur ses productions pour assurer une qualité sans faille, contrôlant automatiquement chaque produit pour prévenir les fuites et les erreurs de fabrication. Leur capacité à maintenir un stock important et une logistique adaptative garantit une disponibilité continue des solutions d'emballage, un avantage décisif dans le domaine du transport de matières dangereuses.

Leur présence globale, soutenue par une riche histoire et des certifications ISO 9001 et 14001, témoigne de leur expertise et fiabilité. Tournaire se distingue par sa capacité à offrir des solutions sur mesure pour le transport de matières sensibles, respectant scrupuleusement les normes ONU, ADR et d'autres pour assurer un transport sûr et conforme aux réglementations internationales.

Qui sommes nous ?

En somme, Tournaire incarne l'équilibre entre innovation, expertise technique, responsabilité sociale, et engagement envers la qualité et la durabilité. Leur approche globale du transport des matières dangereuses, axée sur la sécurité, la performance, et la protection de l'environnement, les positionne comme un partenaire de choix dans ce secteur exigeant.

V. CONCLUSION

La gestion du transport des matières dangereuses est un enjeu majeur pour la sécurité, la préservation de l'environnement et la protection de la valeur des produits emballés. Nous espérons que ce guide purement informatif a pu donner un éclairage sur l'importance d'une compréhension approfondie de tous les aspects de ce processus complexe. Il s'étend en effet de la classification et la réglementation des matières dangereuses jusqu'aux exigences strictes en matière d'emballages et de certification. En accentuant l'importance de la sélection appropriée des emballages, notamment ceux en aluminium pour leur robustesse et sécurité, nous avons souligné l'importance de choisir des solutions adaptées, conformes aux exigences réglementaires et le choix du partenaire idéal.

Tournaire, avec sa riche histoire et son expertise reconnue dans la fabrication d'emballages en aluminium monobloc, se positionne comme un partenaire essentiel dans la résolution des problématiques liées au transport de matières dangereuses. Son engagement envers l'innovation, la qualité, la durabilité et la responsabilité sociale reflète sa mission de protéger non seulement les matières dangereuses elles-mêmes mais aussi les personnes et l'environnement qui les entourent.

En fin de compte, bien comprendre et gérer le transport de matières dangereuses est crucial pour assurer la sécurité et préserver notre planète. Chez Tournaire, nous sommes engagés à accompagner nos clients dans ces défis, en leur fournissant des solutions d'emballage fiables et innovantes, adaptées à leurs besoins spécifiques. Notre expertise, héritée de plus de 190 ans d'expérience, est la garantie d'un partenariat solide et durable, pour un avenir plus sûr et responsable.

Damien **CANAC**
et les équipes Tournaire

ANNEXES

GLOSSAIRE : CLÉS DE COMPRÉHENSION

Les matières

Matière dangereuse : Substance susceptible de poser un risque significatif pour la santé, la sécurité ou l'environnement si elle n'est pas correctement manipulée ou transportée.

Substances Explosives/Inflammables/Toxiques/Corrosives/Radioactives : Catégories de matières dangereuses classées selon la nature du danger qu'elles présentent.

Le transport

ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route) : Accord international régissant le transport des matières dangereuses par route, visant à standardiser les réglementations de sécurité au niveau européen.

IMDG (Code maritime international des marchandises dangereuses) : Règles internationales régissant le transport de matières dangereuses par voie maritime.

IATA (Association internationale du transport aérien) : Organisation internationale établissant des normes pour le transport aérien, y compris le transport de matières dangereuses.

RID (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses) : Règlement régissant le transport ferroviaire des matières dangereuses, similaire à l'ADR mais spécifique au rail.

Les emballages certifiés

Emballage homologué : Conteneur conçu pour transporter des matières dangereuses, certifié conforme aux normes de sécurité internationales.

Emballage monobloc : Un type d'emballage fabriqué en une seule pièce, sans joints ou soudures, offrant une sécurité et une intégrité accrues pour le contenu.

Numéro ONU (Organisation des Nations Unies) : Code d'identification unique attribué à chaque substance dangereuse, définissant sa nature et ses risques associés.

IBC (Intermediate Bulk Container) : Grand conteneur utilisé pour le transport et le stockage en vrac de liquides, solides ou semi-solides.

Emballages de Type A/B/C : Catégories d'emballages pour matières radioactives, classées en fonction de leur résistance et de leur capacité à supporter des conditions extrêmes.

Certification ISO : Norme internationale indiquant qu'une organisation respecte les exigences de qualité et de gestion environnementale.

Propreté (trois niveaux chez Tournaire) :

Propreté microbiologique : Suivi et contrôle des contaminants vivants pour garantir la stérilité.

Propreté chimique : Surveillance des niveaux de polluants chimiques pour maintenir une propreté chimique inégalée.

Propreté particulaire : Surveillance des particules de taille significative pour assurer la pureté du contenu.

Étanchéité : Capacité d'un emballage à empêcher les fuites ou l'exposition de son contenu.

Résistance à la pression : Aptitude d'un emballage à résister à des pressions internes ou externes sans échec.

Conformité et performance : Pour Tournaire, la conformité aux réglementations est considérée comme un minimum. L'entreprise va au-delà en se concentrant sur la performance, en prenant des marges de sécurité supplémentaires pour offrir une tranquillité d'esprit aux clients. Tournaire anticipe également les futures normes plus strictes, assurant ainsi que ses clients restent conformes et en avance sur les exigences réglementaires.

Inviolabilité et anti-contrefaçon : Caractéristiques des emballages conçues pour prévenir l'ouverture non autorisée ou la falsification du contenu.

L'Environnement

Durabilité : Pratique consistant à utiliser les ressources de manière à ne pas compromettre les besoins des générations futures.

Responsabilité sociale : Engagement d'une entreprise à agir de manière éthique et à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de vie des employés et de la société.

Analyse de cycle de vie : Évaluation de l'impact environnemental d'un produit tout au long de sa durée de vie, de la production à l'élimination.

RÉFÉRENCES ET SOURCES : POUR APPROFONDIR

SOURCES

1. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour les critères de conception des emballages de type A, B, et C.
2. Réglementations ADR pour les spécifications des fûts, jerricans et conteneurs IBC.
3. Propriétés de l'aluminium d'après des études en métallurgie et en ingénierie des matériaux.
4. Réglementation du Transport des Marchandises Dangereuses (TMD)
5. Procédures d'homologation des emballages par les laboratoires agréés (BVT, LNE, LEREM, BAM)
6. Normes internationales sur les codes ONU pour l'emballage des matières dangereuses
7. Réglementation du transport des marchandises dangereuses – Ministère de la Transition écologique
8. Les matières dangereuses – TMD Bretagne
9. Les 9 classes de matières dangereuses – CCHST
10. Règlement (UE) 2020/878 – EUR-Lex
11. Site officiel de la Commission Européenne
12. Site officiel de l'ONU
13. Site officiel de l'IATA
14. Site officiel de l'ADR
15. Site officiel du RID (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)
16. Site officiel de l'IMDG (Code maritime international des marchandises dangereuses)

Ces sources fournissent des informations détaillées et à jour sur les réglementations et les pratiques concernant le transport des matières dangereuses, assurant une base solide pour comprendre les complexités du secteur.